

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

6 OCTOBRE 2025

OBJET :

CADRE DE VIE

INSTALLATION DE
TOILETTES PUBLIQUES

AUTORISATION ET
DEMANDE DE FONDS
DE CONCOURS

2025-10-17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 06 octobre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANQUART Christopher, DESORT Annie, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MAGNIER Renée	(Pouvoir CARBONNER Thérèse)
GEISLER Maryse	(Pouvoir MERCIER Sabrina)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir NOËL Corinne)
FUZELLIER Patrick	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
VAUTIER Monique	(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
HUGOT Léa	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
DEROI Alexandre	(Pouvoir PILLE Robert)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent



Madame le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre de l'amélioration des équipements publics et du confort urbain et en l'absence de sanitaire public permanent dans le secteur de la Place de l'Europe, la commune souhaite procéder à l'installation de toilettes publiques autonomes en module béton, avec système de lavage et désinfection automatique, à implanter rue Saint-Martin.

Le secteur de la rue Saint-Martin est un axe très fréquenté par les piétons, notamment en raison de la présence du cimetière, du parc urbain, de l'hôtel de ville et de nombreux évènements (marchés, manifestations, etc.).

De nombreuses demandes d'usagers, de riverains et de commerçants ont été formulées concernant le manque de sanitaires accessibles à

proximité.

Le choix s’est porté sur un modèle en module béton, robuste, esthétique et durable, adapté au mobilier urbain existant.

L’équipement choisi est doté :

- D’un système de lavage et désinfection automatique après chaque usage, garantissant hygiène et sécurité sanitaire,
- D’un accès PMR (personnes à mobilité réduite) conforme aux normes en vigueur,
- D’une porte automatique avec minuterie de sécurité,
- D’un éclairage intérieur et extérieur,
- D’un système autonome de gestion de l’eau et de l’électricité (raccordement prévu).

Le coût global prévisionnel de l’opération est estimé à 46 700€HT dont le plan de financement figure ci-dessous :

DEPENSES		FINANCEMENT		
	Montant	Financeurs	Taux	Montant
Toilettes publiques	46 700,00 €	Fonds de concours 2025	50%	23 350,00 €
		Ville	50%	23 350,00 €
Total HT	46 700,00 €	Total HT		46 700,00 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L’UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier repris ci-dessus pour solliciter une participation financière de GCT&M au titre des fonds de concours

AUTORISE Madame le Maire à signer l’ensemble des documents relatifs à ce projet

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,